



## **CTL « Nouveau réseau de proximité » du**

**27 novembre 2020**

### **Déclaration liminaire**

Monsieur le Président du CTL,

A l'heure où la République et ses valeurs sont en danger, Force Ouvrière s'attache à défendre non seulement la république sociale, la démocratie et la laïcité, mais aussi au quotidien la DGFIP.

Force Ouvrière fait de l'exercice des missions et conditions de travail des priorités parce que c'est primordial pour chaque agent.

C'est pourquoi, FO DGFIP exige le retrait du projet de Nouveau Réseau de Proximité (NRP).

En pleine crise sanitaire, en plein reconfinement, la destruction de la DGFIP ne s'arrête pas alors que l'urgence absolue devrait être la protection des agents dans le cadre d'une continuité augmentée de l'activité des services.

Où est donc la justification de l'urgence à mettre en œuvre cette réforme du NRP ?

Il relève pourtant du bon sens et dans l'intérêt des personnels de suspendre immédiatement toutes les réformes en cours pour se concentrer sur les priorités gouvernementales actuelles de sécurité sanitaire.

Quelle absence de reconnaissance affichée à l'égard des agents du département qui n'ont jamais failli et poursuivi l'exercice de leur missions dans des conditions parfois chaotiques !

De plus avec ce nouveau réseau, vous créez l'illusion d'un rapprochement des usagers alors que c'est tout le contraire qui se profile.

Une fois la fumée dissipée, il ne restera plus une seule trésorerie mais des points de contact qui n'offrent ni le même service, ni la même amplitude d'accueil.

Alors que les trésoreries reçoivent des usagers chaque jour, les points de contact n'offrent qu'une possibilité d'accueil sur une journée, voire moins par semaine. A peine ouverts, les points de contact sont donc condamnés à l'échec et on voit déjà poindre leur fermeture.

Loin des centres urbains, les populations les plus touchées par l'illectronisme se trouvent davantage éloignées des services publics qui garantissent pourtant l'égalité du citoyen sur tout le territoire de la République.

Le Nouveau Réseau de Proximité est pensé par des personnes qui n'ont aucune difficulté dans l'utilisation d'internet ou pour s'appropriier les nouvelles technologies, qui n'ont aucun souci de déplacements et qui vivent tous dans les métropoles, cette réforme est la négation de la ruralité et de la réalité du terrain. Elle constitue un contre-exemple de l'aménagement du territoire en concentrant l'offre de services dans les villes.

Les élus seront victimes de cette réforme car ils perdent le conseil et la relation de proximité accessibles à tout moment. D'ailleurs bon nombre d'entre eux ont émis des avis défavorables à la mise en place de ce prétendu Nouveau Réseau de Proximité !

FO-DGFIP réitère donc son opposition à la séparation de la gestion du conseil. Cette scission des missions est une aberration car toute démarche de conseil s'appuie de façon contemporaine sur la réalisation d'actes de gestion.

Le conseiller aux décideurs locaux se situera entre le marteau et l'enclume de l'élu.

Qui est le mieux placé que le comptable qui détient toutes les données de la collectivité pour donner des conseils ?

Une fois passée l'annonce, les collectivités auront à leur charge le financement des points de contact (charges locatives, de personnels, de téléphone...). L'Etat étant dans une stratégie de désengagement des territoires, ce sera donc aux collectivités de mettre la main au portefeuille pour pérenniser ce service public à l'attention de leurs administrés.

Le Nouveau Réseau de Proximité consiste donc à faire disparaître les services traditionnels de la DGFIP et leurs missions au profit d'établissements multiservices, intitulés au fil du temps MSAP, MFS et EFS.

Ces organismes, du fait de leur missions ultra-généralistes, ne peuvent répondre aux attentes précises des contribuables et des redevables des collectivités locales.

Et que dire des conséquences sur les agents de la DDFIP du Doubs impactés par cette réforme ?

Ces agents sont contraints à de la mobilité géographique et/ou fonctionnelle.

Cela impacte toute l'organisation de leur vie personnelle et professionnelle et en plus ajoute des frais supplémentaires de déplacement et générera des risques supplémentaires (fatigue liée aux déplacements...).

Par message du 9 novembre nous vous avons demandé de saisir les acteurs de prévention au travail (ISST, Médecin de Prévention, Assistante Sociale) pour avis sur ce projet d'importance pour notre Direction.

Nous attendions donc un avis circonstancié des acteurs de prévention du département (Médecin de Prévention, Inspecteur Santé Sécurité au Travail, Assistante Sociale) sur ce projet à l'instar de ce qui s'est fait dans le Finistère.

Nous avons dernièrement appris la visite de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail au futur SGC de Besançon cette semaine, nous considérons donc que cette initiative est malheureusement un peu tardive pour expertiser la globalité des conditions de travail future au sein de ce service déjà en grande difficulté organisationnelle.

Nous considérons que les agents qui seront affectés dans les grandes structures créées par cette réforme (SGC, SIE, SIP départementaux), se retrouveront alors cantonnés à réaliser encore et toujours des tâches répétitives sans possibilité d'en appréhender les tenants et les aboutissants avec des risques psychosociaux de plus en plus fréquents du fait de la désorganisation et de la charge de travail infernale consécutive à cette réforme locale.

Alors que le réseau de la DGFIP se réduit comme peau de chagrin en termes d'effectifs, avec des agents contraints de travailler de plus en plus loin de leur domicile.

Le but de cette réforme sert elle à démotiver les agents et à nuire à l'efficacité de leur travail ?

A démontrer qu'ils sont inutiles ?

La question incontournable est : A qui profite le NRP ?

Hélas elle n'apporte aucune réponse car elle ne répond qu'à un seul dogme : celui de la restriction des coûts budgétaires et de l'austérité permanente que nous condamnons car Force Ouvrière est attachée à un service public de pleine compétence et de qualité, socle d'une République présente sur tout le territoire et pour tous les citoyens.

**FO-DGFIP 25 revendique le retrait pur et simple de votre projet départemental, l'arrêt des suppressions d'emplois, des restructurations et fermetures de sites, le maintien de toutes les missions ainsi que l'ensemble des services avec l'attribution des moyens nécessaires en personnel.**

La loi de transformation de la fonction publique enfonce le clou en donnant la possibilité d'engager des contractuels et la mise en place d'une rupture conventionnelle destinée à licencier des agents titulaires.

Les élus FO-DGFIP du Doubs

François CHATEAU, Laurence DURAFFOURG, Sylvain CLIVIO, Eric FLACHON

Expert : Florent MICHEL